

VILLE DE FLEURANCE

CONCOURS D'ECRITURE 2021



11^{ème} édition
Règlement du concours

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

100, rue Pasteur
32500 FLEURANCE

☎ 05.62.06.18.96

Courriel : bibliotheque3@villefleurance.fr



CONCOURS D'ECRITURE 2021

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1

Ce concours est organisé par la bibliothèque de Fleurance. Il est ouvert à tous-tes les auteurs-rices amateurs-rices, n'ayant jamais publié.

La participation est gratuite.

Cinq catégories sont ouvertes (groupe ou individuel) :

- 9-11 ans (groupe ou individuel)
- 12-15 ans
- 16-18 ans
- 19 ans et plus
- Structures d'accueil spécialisées (EHPAD, structure, association d'alphabétisation...) (groupe ou individuel).

Article 2

Le thème du concours 2021 rendra hommage au centenaire de la disparition de **George Feydeau**, auteur et dramaturge de théâtre et propose aux participant-e-s de s'inspirer de quatre titres célèbres de son répertoire :

« **On purge bébé** » ; « **Un fil à la patte** » ; « **La puce à l'oreille** » ; « **Chat en poche** »

Il sera possible d'en faire le titre de son texte et/ou d'inclure un ou plusieurs de ces titres dans le corps de son texte.

Article 3

Le texte doit être une œuvre originale. Il doit porter **un titre**.

Il se présentera sous la forme d'un **texte dactylographié** de 2 pages maximum format A4 (21 x 29,7 cm), en police de caractère **Times New Roman taille 12**, format PDF.

Il doit être écrit en français. Tous les genres sont acceptés.

Un seul texte sera accepté par participant-e-s.

Article 4

Les participant-e-s devront envoyer leur texte et bulletin d'inscription, par voie postale ou par **courriel** au plus tard le :

Judi 15 avril 2021 minuit (cachet de la poste faisant foi ou envoi horodaté)

L'objet du mail sera : Concours d'écriture 2021.

Pour préserver l'anonymat, le texte ne devra comporter ni nom, ni signature, ni aucun signe distinctif de l'auteur. **Le nom du fichier joint sera le titre du texte.**

Chaque candidat-e recevra un accusé de réception par mail.

Les données personnelles des participant-e-s (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail,) sont récoltées par le Bibliothèque de Fleurance et ne seront utilisées qu'aux seules fins d'organisation du concours. Elles ne seront pas communiquées à un organisme tiers.

Article 5

Les bulletins d'inscription et les autorisations parentales doivent être dûment complétés et lisibles. Ils sont à retirer à la Médiathèque municipale ou adresser, sur demande, par voie numérique.

Ils seront ensuite transmis, par voie postale à l'adresse suivante :

**Bibliothèque Municipale
Concours d'écriture 2021
100, rue Pasteur
32500 Fleurance**

Ou par mail : **bibliotheque3@villefleurance.fr**

Article 6

Les textes faisant l'apologie de toutes formes de déviances (comme la violence, la pornographie, la drogue, le racisme...) ou traitant de religion ou de politique ne seront pas pris en compte.

Article 7

Le jury est composé d'au moins 6 personnes. Les membres du jury s'engagent à lire l'ensemble des textes et à les évaluer. Les critères de jugement porteront essentiellement sur l'originalité du texte, le style d'écriture, la cohérence du texte et le respect du thème.

Article 8

Les lauréat-e-s des premiers prix de l'année précédente, ne pourront pas figurer au palmarès de cette année.

Article 9

La proclamation des résultats aura lieu le :

Samedi 26 juin 2021 à 11h00 au Théâtre le Méridional.

Les lauréat-e-s seront prévenu-e-s individuellement. Leur présence est souhaitée lors de la remise des prix.

Les dotations sont sous forme de bons d'achat, d'accès à diverses offres culturelles (librairies, cinéma, spectacles...).

Article 10

Les lauréat-e-s acceptent de céder à titre gratuit l'exploitation de leur œuvre à la Bibliothèque municipale de Fleurance. Les lauréat-e-s autorisent la Bibliothèque municipale à publier leurs textes en mentionnant le nom de l'auteur-riche. Ils autorisent également le comité d'organisation à les mettre en ligne, sur le portail médiagers.fr.

Article 11

La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement et des décisions du jury. L'organisation se réserve aussi le droit d'annuler le concours faute de participations suffisantes ou en cas de force majeure.

BULLETIN D'INSCRIPTION ET AUTORISATION PARENTALE

POUR LES MOINS DE 18 ANS

(à joindre impérativement à votre texte)

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM : Date de naissance : / /

Catégorie : 9-11 ans individuel 9-11 ans groupe
 12-14 ans 15-18 ans 19 ans et +
 Insertion individuel Insertion groupe

Titre du texte :

ADRESSE POSTALE :

.....

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

♠ **Les auteurs âgés de moins de 18 ans au 15 avril 2021** – date limite de dépôt des textes – devront fournir une autorisation parentale de participation.

Je soussigné (e), (NOM-Prénom)

Déclare,

- Participer au concours d'écriture de la bibliothèque de Fleurance, édition 2021
- Avoir pris connaissance du règlement et l'accepter
- Certifier être l'auteur-riche du texte proposé

Fait à le :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e), (NOM-Prénom)

Représentant-e légal-e de (NOM-Prénom)

autorise mon enfant à participer au concours d'écriture 2021, nous déclarons avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter.

Fait à le :

Signature :



Médiathèque de Fleurance

100 rue Pasteur
32500 FLEURANCE

Tél: 05.62.06.18.96

Courriel: bibliotheque3@villefleurance.fr